

Fig. 2. — Vue d'ensemble de l'esplanade. Au fond, le Mémorial. A droite, le Canal Albert ; à gauche, la Meuse.

LE MÉMORIAL DU CANAL ALBERT, A LIÈGE

Architecte : JOSEPH MOUTSCHEN, PROFESSEUR A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE LIÈGE.

LE Mémorial du Canal Albert inauguré au début du mois d'août par le roi Léopold de Belgique, s'élève à la pointe de la presqu'île de Monsin, au débouché du Canal dans la Meuse à Liège. L'ensemble architectural d'une superfi-

cie de deux hectares, couvre cette pointe au delà du pont Marexhe, en direction du pont de Coronmeuse et fait face à une vaste nappe d'eau de 2.000 m. de longueur et de 220 m. de largeur. Tout le dispositif s'étale sans relief, à l'exclusion d'un phare monumental auquel est adossée la statue colossale du Roi Albert à qui l'on doit l'initiative de ce magnifique canal qui a fait, d'ailleurs, l'objet de plusieurs articles dans notre Revue.

Parti architectural.

L'accent dominant est, naturellement le phare et la grande statue du roi à l'éperon même de la presqu'île. Mais ce motif principal exigeait pour augmenter le symbole, l'aménagement de la presqu'île jusqu'au pont Marexhe qui devenait ainsi

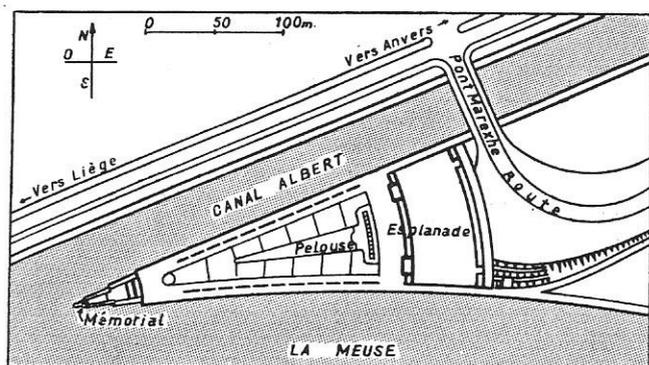


Fig. 3. — Plan schématique de situation.



Photos Jacoby.

Fig. 1. — *Le Mémorial du Canal Albert, à Liège. Vue d'ensemble du phare et de la statue du Roi Albert.*

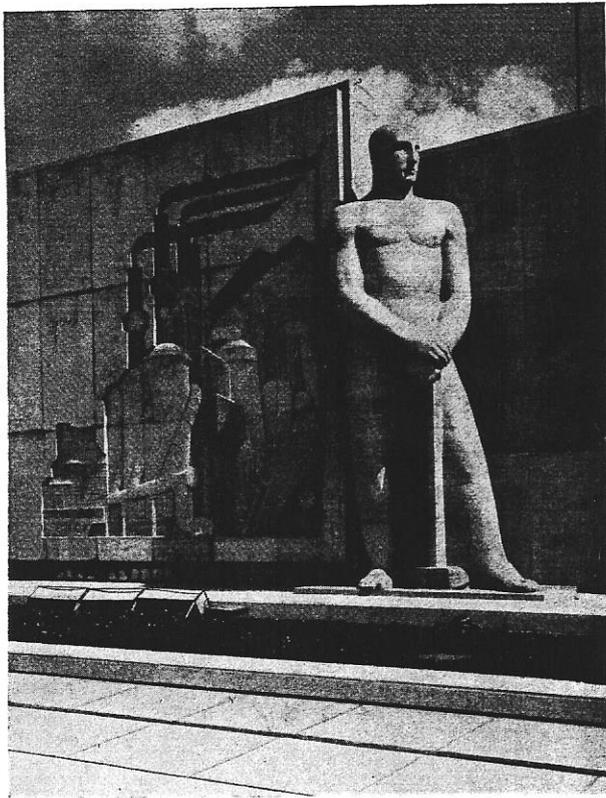


Fig. 4. — *Le bas-relief de Liège et la statue du puddleur. (L. Dupont, sculpteur).*

le point d'accès. A cet effet, un grand mur de soutènement courbe rattrape, à l'aide de deux escaliers monumentaux, la différence de niveau entre le tablier du pont et le terre-plein de la presqu'île. Ce mur d'appui, précédé d'une vaste esplanade, conduit à un jardin de forme générale triangulaire, qui constitue en quelque sorte le square d'accès au phare. Ce mur courbe aboutit, à droite et à gauche, à deux bas-reliefs en entaille synthétisant les éléments caractéristiques des deux têtes de cette grande voie fluviale de l'Est. D'une part, évocation de Liège et de sa région industrielle par la figuration schématique de terrils, hauts fourneaux, transporteurs, Maison Curtius ; d'autre part, évocation du port d'Anvers par sa cathédrale, des navires, transbordeurs, grues, etc. Ces deux bas-reliefs sont eux-mêmes cantonnés par deux figures de six mètres, représentant un puddleur et un débardeur. Le môle, les murs de quai et tous les accessoires, donnent un caractère général de grande unité qui s'allie bien avec la grande nappe d'eau et les collines qui entourent la vallée. Ainsi, le

phare et la statue sont très visibles de toutes parts.

Le phare proprement dit, de quarante mètres de hauteur, comporte un fanal avec feu à trois oscillations, servant de balise pour l'aviation de nuit. Il se présente sous la forme d'une tour rectangulaire, incisée profondément à sa partie supérieure par la cage vitrée des mécanismes et de la lanterne proprement dite. Elle ne comprend que des amortissements d'arêtes et un retrait de la dernière assise. Dans cette grande simplicité, elle laisse, avec raison, tout l'intérêt à la grande statue du Roi Albert. Celle-ci, de 12^m,65 de hauteur, le représente tête nue, couvert de la grande capote sans ornements ni insignes, devenue légendaire. Cette statue due au ciseau du sculpteur belge Rau a un très grand caractère, dans une simplicité voulue qui ajoute au sentiment une haute valeur de symbole. Notons de suite que le bas-relief de Liège et la statue du puddleur sont du sculpteur Dupont, tandis que le bas-relief d'Anvers et la statue du débardeur sont du sculpteur Massart. Enfin, la décoration architecturale et le schéma du Canal sont de Oscar Berchmans.

Les inscriptions, réduites au minimum, comportent : derrière le mur courbe une inscription consacrant le Monument. Sur la face du mur courbe deux inscriptions comportent deux phrases extraites des discours prononcés par le roi Albert au commencement des travaux du canal en mai 1930.

Toutes ces inscriptions sont gravées en intailles en lettres très simples. Au-dessus de la porte d'entrée du phare, un lion héraldique avec la devise nationale : « L'union fait la force » en lettres saillantes.

Nous ne quitterons pas la description du parti architectural sans faire une remarque générale sur le sens des lignes, le mode d'exécution et le choix des matériaux, en relation avec le climat local. Bien que cet ensemble soit, avant tout, très entouré d'eau, il faut souligner que l'atmosphère de Liège comporte tous les gaz résultant des opérations métallurgiques, et des combustions de charbons contenant du soufre. Aussi l'atmosphère présente-t-elle, pour les matériaux, une certaine nocivité. En conséquence de ce principe, les matériaux et les procédés de construction ont été choisis avec soin ainsi que les

formes, dans le but d'une conservation pratiquement indéfinie.

Enfin, le côté décoratif n'a pas été oublié. Le jardin devant être très fréquenté, a été dessiné avec un sens pittoresque accusé. La décoration florale est appliquée à toutes les parties du monument. Elle commence au mur courbe de jonction, qu'elle contourne, descend à l'esplanade en passant devant les bas-reliefs. Après le grand jardin triangulaire, quatre longues jardinières agrémentent les murs qui contrebutent le phare de manière à rompre la rigidité des volumes par un apport de verdure tombante et même, sur certaines faces du phare, par des plantes grimpanes.

Matériaux.

Pour obtenir l'unité d'aspect, la réalité et l'impression de durée qu'impliquent une telle œuvre, les matériaux se limitent au petit granit belge, au bronze et au verre épais. Le petit granit provient des deux bassins d'exploitation belges : Liège et Hainaut. Il est travaillé avec le souci d'adopter la taille la plus adéquate à la destination et la mieux adaptée à l'outillage mécanique ou aux méthodes de travail manuel les plus récentes. Les tailles bouchardées, ciselées à dix coups ou brutes, ne comportent qu'un seul type et sont réparties dans tout le monument. Il a été utilisé près de 1500 m³ de pierre de taille. C'est d'ailleurs la plus grande utilisation de pierre bleue que l'on connaisse pour un ouvrage de cette nature. Nous ne dirons rien du bronze et du verre épais, matériaux couramment employés.

Procédés de construction.

La nécessité de réduire au minimum les dépenses d'établissement tout en assurant la durée a déterminé le mode de construction. La pierre n'est pas utilisée en blocs par assises mais en plaques de revêtement servant de coffrage au béton armé. Les fondations ont été réalisées sur 435 pieux Franki de 7 m. de longueur en moyenne, exécutés à travers des enrochements. L'un de ceux qui étaient destinés à porter le phare a été soumis à un essai de charge : à 130 T., double de la charge réelle prévue, l'affaissement constaté a été de 2^{mm},6 ; après déchargement, l'affaissement n'était plus que de 0^{mm},2.

L'ossature de la tour du phare est en béton armé, les dalles de pierres ayant servi de coffrage extérieur ; celles-ci sont scellées dans le gros œuvre avec les précautions d'usage. Le phare étant établi en recul de la pointe de la presqu'île, des pilots doivent obligatoirement empêcher l'accès du perré ancien noyé sous 0^m,20 d'eau seulement. En conséquence, neuf pilots avec lumière de balise précèdent le phare et supportent en même temps les projecteurs d'illumination.

Architecture lumineuse.

Ce bel ensemble comporte une décoration lumineuse très étudiée permettant trois effets différents :

1° l'éclairage normal par des lampadaires entièrement en pierre à l'entrée et au jardin. D'autre part, le phare tournant et les 9 lumières des pilots de bec ;

2° l'illumination normale comprenant, en plus de l'éclairage ci-dessus, des projecteurs à la

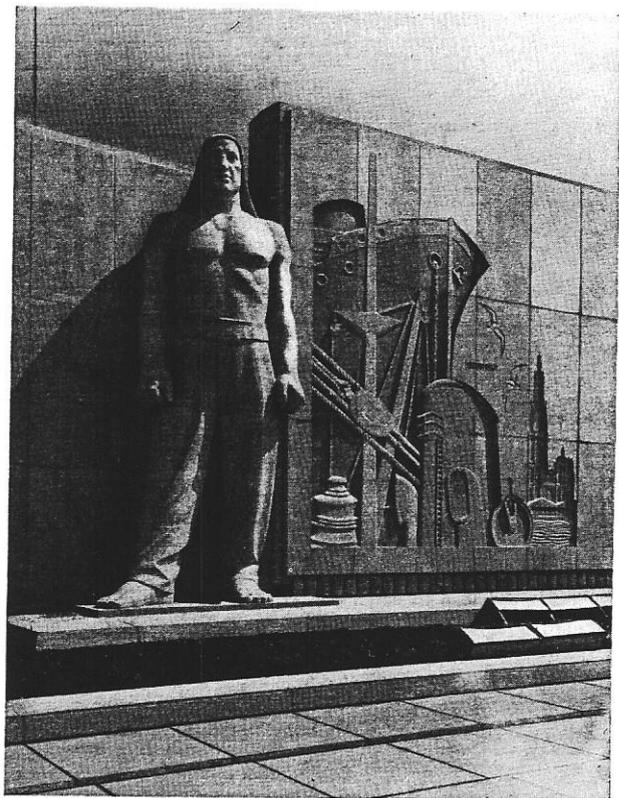


Fig. 5. — Le bas-relief d'Anvers et la statue du débardeur. (R. Massart, sculpteur).

base du mur courbe illuminant les sculptures et des projecteurs devant la statue du roi ;

3° l'illumination de fêtes comprenant les projecteurs des grands mâts de l'esplanade. D'autre part, les lampes des fontaines et les projecteurs colorés devant la statue du roi.

Les fontaines, au nombre de deux, servent de base à deux grands mâts de misaine de 25 m. Ces fontaines ne comportent qu'une vasque avec 6 jets. C'est intentionnellement que ces fontaines ont été maintenues faibles, de manière à ce que l'on n'ait pas une impression de vide lorsqu'elles ne fonctionnent pas.

* * *

Un ensemble monumental de cette importance, devant conserver sa pérennité, les éléments accessoires ont été réduits au minimum. Le côté architectural est resté seul prépondérant avec haut sens artistique et historique de la statue monumentale du Roi Chevalier.

C'est un monument de haute portée qui dit bien ce qu'il veut dire. C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire à tous ses auteurs et réalisateurs, parmi lesquels nous citerons la Société Anonyme Bémat de Liège, qui a été chargée de l'exécution du gros œuvre.

R. DE WINNE,
Architecte.

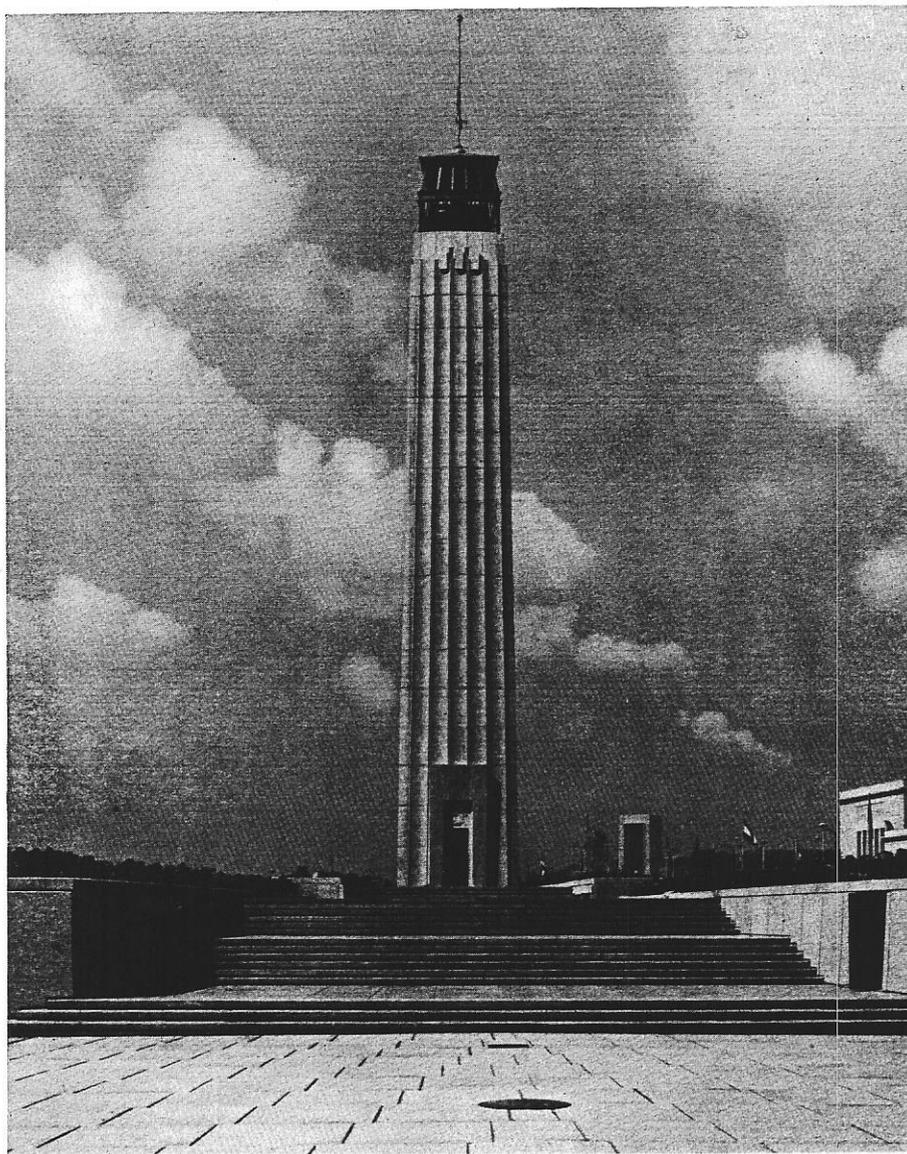


Fig. 6. — *Le phare, vu du côté de l'esplanade.*